

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 19

Artikel: Le Rêsse et lo Moulin
Autor: Favrat, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du roi, qu'après avoir passé les dernières années de sa vie à solliciter le remboursement de ses avances, s'élevant, dit-on, à 20 millions, il mourut près de Versailles dans la chaumière d'une femme qui partageait avec lui le pain de l'indigence. Le château de Coppet passa ensuite à divers propriétaires; M. Necker l'acheta en 1790 et l'habita jusqu'à sa mort (1804).

Jaques Necker, ministre des finances, et ensuite premier ministre sous Louis XVI, naquit à Genève en 1732; sa famille était protestante et originaire du nord de l'Allemagne. Il partit pour Paris encore jeune et y fit une brillante fortune comme banquier. Puis, se mêlant aux affaires d'une nature plus relevée, la république de Genève le nomma son ministre résidant à la cour de France. M. Necker fit preuve d'un grand talent d'administrateur comme syndic de la compagnie des Indes françaises, et accrut encore sa renommée par divers écrits. On comprend par là comment il fut appelé par Louis XVI, en 1776, pour remédier au désordre qui existait dans l'administration des finances de l'Etat. M. Necker entra pleinement et franchement dans la voie des réformes et adressa au roi, en 1781, le célèbre *compte rendu* qui contenait les principaux actes de son administration, dès 1776. Ce travail remarquable renferme les titres de gloire qui illustrèrent ce ministre. Peu après, il dut donner sa démission ensuite d'intrigues et de fausses insinuations, suscitées par la jalousie du premier ministre Maurepas. Les fautes de ses successeurs amenèrent son rappel en 1778; mais de nouvelles intrigues le firent renvoyer en 1789, puis rappeler encore une fois. Enfin, victime de ses bonnes intentions, de sa loyauté et ne pouvant plus user de son influence dans une époque aussi agitée que celle de 1790, M. Necker remit son portefeuille et se retira dans sa belle terre de Coppet.

(La suite au prochain numéro.)

L. M.

Variété scientifique.

Un malheur récent, la mort de M. le colonel Borel causée par un dégagement de gaz d'éclairage dans sa chambre à coucher, a attiré l'attention de quelques personnes sur les appareils destinés à prévenir les accidents qui peuvent résulter des fuites de gaz dans les appartements.

Dans la dernière séance de la Société des sciences naturelles, M. Cauderay, directeur des télégraphes de nos chemins de fer, a fait fonctionner un de ces appareils inventés en Angleterre; c'est un instrument très simple, qui repose sur des principes de physique très curieux et peu connus. Nous allons essayer d'en donner une idée, pour autant que nous pouvons le faire sans un dessin.

Rappelons un fait qui est assez généralement connu.

Lorsqu'on a deux liquides différents séparés l'un de l'autre par une cloison poreuse (bois léger, terre cuite, vessie, etc.) il arrive, en général, qu'un des deux liquides tend à traverser cette cloison et à se mélanger à l'autre, tandis que ce dernier ne fait pas le chemin inverse. Les physiiciens ont appelé cela phénomène d'*endosmose*.

Un naturaliste anglais, M. Graham, a démontré, par de nombreuses expériences, que les gaz placés dans les conditions que nous venons d'indiquer donnent lieu à des résultats semblables⁴.

Prenons tout de suite l'air et le gaz d'éclairage. Si un mélange d'air et du dit gaz est séparé d'un espace renfermant seulement de l'air, par de la poterie non vernissée, par exemple, le gaz d'éclairage filtre au travers de la cloison et s'insinue dans la partie pleine d'air sans que ce dernier en sorte chassé, comme on pourrait le croire au premier abord, par le nouvel arrivant. Ainsi une bouteille de terre poreuse, pleine d'air et fermée, qui serait plongée dans une atmosphère mélangée de gaz d'éclairage, contiendrait au bout de peu de temps du gaz d'éclairage en sus de l'air qui s'y trouvait déjà; de sorte que la pression intérieure du gaz contre les parois augmenterait.

Qu'on se figure un tube de verre à deux branches ayant la forme d'un U, rempli de mercure jusqu'à moitié des deux branches; puis l'un des bouts fermé par un capuchon en terre poreuse; tel est notre petit appareil. Si donc nous le plaçons dans une chambre contenant une certaine quantité de gaz d'éclairage, celui-ci, en quelques instants, pénètre dans la petite chambre à air et presse sur le mercure qui s'élève alors peu à peu dans la seconde branche. Tout le rôle du gaz se borne à cela.

Mais, grâce à ce fait, un signal peut être donné. Il suffit en effet d'utiliser cette ascension du mercure pour mettre en jeu un appareil électrique muni d'une sonnerie. Nous ne décrirons pas ce dernier détail qui sera facilement conçu par toute personne au fait de la circulation de l'électricité.

Disons, si l'on veut; que le gaz, en pressant sur le mercure, produit le même résultat que le doigt lorsqu'il presse sur le bouton d'une sonnerie électrique. L'appareil est plus délicat, voilà tout. Placé dans une chambre, il agitera la sonnette d'alarme dès que le gaz sera répandu en quantité telle qu'il puisse devenir dangereux; il n'est du reste ni cher, ni difficile à installer.

G. B.

La Rêsse et lo Moulin.

Ma mère-grand desâi soveint:
Acutâ, mé puros eifants
Ne vos mariâ qu'à boun écheint,
Oûde-vos? Quand vos sarâi grands,
Vos faut décheindre avau lo crêt,
Et vè lo riô vos ein allâ:
La rêsse dera: Mâria-té,
Et lo moulin: N'té mâria pas!

Ma fâi, la rêsse a prau réson,
Mâ lo moulin n'a pas tant tort;
Po mé décidâ tot dé bon,
J'atteindo que seyant d'accord;

⁴ Tous ces phénomènes de séparation de corps mélangés, sous l'influence de parois poreuses, sont aujourd'hui compris sous le nom de *dialyse*. L'indicateur des fuites que nous décrivons est donc basé sur un cas de dialyse des gaz.

Ai fellié que mé diant : Patet !
 Lau repondo : Su pas pressâ ;
 La rêsse m'a de : Mâria-té,
 Et lo moulin : N'té mària pas !

Portan iâmo prâu la Jeannet,
 L'a pou d'ardzein, mà l'a bon tieur,
 Et de l'esprit dein son bounet,
 Crâyo que farâi mon bounheur ;
 Diantre sâi fé de elliau dou bets
 Que seins ardzein on ne pâut niâ :
 L'é beau et bon stu mària-té,
 Mà seins lo sou n'té mària pas !

L'ein é que sé bourlant lé dâi,
 D'atteindre mé n'ant pas lesi ;
 L'é bin lau dan, oï ma fâi !
 A ci djù n'é pas tot plliési,
 La fenna gratté son berret,
 L'homme ne fâ que bordena :
 La rêsse desâi : Mâria-té,
 Et lo moulin : N'té mària pas !

L. FAVRAT.

Nous attirons l'attention des maris sur l'article qui suit et principalement sur ses dernières lignes qui sont tout simplement un défi. Répondez si vous l'osez ! Voilà ce que semble leur dire assez positivement une plume féminine. Eh ! bien, nous aimons à croire qu'il est parmi nos lecteurs de nombreux et bons maris qui ne voudront pas laisser peser sur eux les accusations de notre correspondant, et qu'un d'entre eux, au moins, prendra la plume pour lui répondre. Nos colonnes lui sont ouvertes. — Que la lutte soit douce !...

Avant et après.

III.

Il nous serait facile de tracer encore quelques tableaux sur les causes des déceptions de tant de jeunes femmes qui avaient cru que la perfection existait sur la terre et surtout dans la personne de leurs futurs maris ; mais nous craindrions d'abuser de la patience de nos lecteurs, c'est pourquoi nous voudrions nous borner à quelques rapides esquisses tirées de l'extrême diversité des inconvénients que tel ou tel défaut entraîne à sa suite. Parlons d'abord du mari *tâtillon* qui aspire à jouer le rôle de femme de ménage, et, pour cela, goûte les sauces, fait les confitures, ordonne les dîners, sait vous conseiller une foule de recettes savantes pour fabriquer des liqueurs, des conserves, etc. C'est lui qui va au marché, un grand panier suspendu à son bras, marchander, disputer avec les jardinières, les revendeuses ; c'est lui qui achète les robes de sa femme, commande ses chapeaux, veut qu'elle s'habille comme il l'entend et la réduit enfin à n'être qu'un zéro, qu'une machine n'ayant son libre arbitre sur rien de ce qui serait cependant de sa compétence. Le mari *farceur*, qui ne prend rien au sérieux, qui badine sur tout et de tout ; qui, lorsque sa femme veut lui parler de choses inquiétantes ou même graves, lui répond

par des plaisanteries hors de saison. Ce mari drôlatique se croit toujours obligé, en compagnie, d'être le boute-en-train, le comédien de la société ; il rit très haut, impose ses bons mots, fait du bruit comme quatre et en général, pour exciter sa verve, choisit une victime à harceler. C'est assez amusant parfois pour ceux qui n'ont pas à supporter ses lardons, mais combien il fait souffrir son jouet du moment ! et quand il ne trouve personne qui soit suffisamment pacifique pour endurer ses moqueries, c'est sa femme alors qu'il place sur la sellette ; il la tourne en ridicule, met au jour ses petites faiblesses, la livre aux risées de ceux qui l'écoutent, et la pauvre créature, qui ne sait si elle doit rire ou pleurer, se promet de ne plus se montrer de longtemps en société avec son mari, puisqu'il ménage si peu sa dignité et oublie qu'il doit le premier la respecter s'il veut que chacun fasse de même. Il y a aussi le mari *grognon*, mais chez lui seulement, car dans le monde il prodigue toute l'amabilité qu'il économise à la maison, et tous ceux qui ne le connaissent pas autrement ne peuvent assez féliciter madame d'avoir un époux si charmant ! tandis que, sachant dans quelle humeur sombre et irritable elle a sans cesse l'habitude de le voir, alors qu'il n'y a personne devant qui il doive s'observer, elle ne peut guère s'associer aux éloges qu'on lui accorde. Et le mari *jalous* ! voilà encore encore une variété qui n'est point rare malheureusement. Celui-là poursuit sa femme d'investigations soupçonneuses sur les moindres démarches ; tout lui devient suspect ; qu'elle sorte ou reste chez elle, qu'elle mette une robe noire ou une bleue, il y verra matière à craindre de fâcheux projets. Il ouvre toute les lettres, s'intrigue d'un mot, même d'un insignifiant papier griffonné et veut qu'on lui explique ce que c'est, d'où il provient. S'il accompagne sa femme dans le monde, au bal par exemple, on le voit derrière quelque rideau ou dans quelque encoignure, l'air sombre, la figure renversée selon qu'il croit voir des choses parfaitement invisibles à des yeux moins prévenus. Cet homme-là finit par rendre stupide sa compagne, qui ne sait plus ce qu'elle doit faire ou éviter pour ramener le calme dans l'âme bouleversée de son soupçonneux mari ; elle n'y réussira que lorsqu'il ne lui restera ni beauté, ni jeunesse. Eh, bien, tous ces messieurs avaient promis le *paradis* à leurs fiancées, et insensiblement c'est un petit *enfer* qu'ils mettent à leur disposition. Mais pourtant toute règle a son ou ses exceptions ; il est des maris qui restent charmants ; nous en connaissons et regrettons qu'il ne soit point permis de les citer pour modèles. Après cela, nous serions en vérité tout à fait reconnaissant si quelqu'un voulait bien nous répondre en faisant la critique des dames, qui auraient par là l'occasion de réfléchir sur leurs défauts et de s'en corriger. Nous attendons, messieurs. S.

La chambre de Béranger.

Pendant longtemps, Béranger ne put trouver quel-
 qu'un assez hardi pour éditer ses chansons. La France
 entière les connaissait et les répétait ; mais on n'osait